EMPLOI

offres

Réunion THD

Recrute
Un(e) chargé(e)
de communication
Placé sous la responsabilité du Directeur, le titulaire du poste assurera la conception et la mise en œuvre des actions de communication.

LES MISSIONS :
Contribuer à l'élaboration de la stratégie de communication et assurer le suivi administratif et budgétaire ;
Élaborer des plans de communication (choix des supports, choix des séquences, choix éditorial) et mise en place des campagnes de communication ;
Assurer la conception ou le suivi de conception des supports de communication (articles web, dossiers presse, communiqués de presse, flyers, production audiovisuelle…) ;
Assurer l'organisation d'évènements ;
Assurer l'inclusion du matériel de Réunion THD dans son environnement.

CAPACITÉS - APTITUDES :
Connaissances et qualifications :
Bonne connaissance des métiers et techniques de l'information et de la communication ;
Notions du fonctionnement d'une collectivité / établissement public.
Savoir-faire :
Sens de l'organisation, aisance rédactionnelle, capacité de synthèse, respect des délais, créativité.
Savoir-être :
Autonomie, réactivité et adaptabilité, polyvalence, bon relationnel, esprit d'initiative.
TYPE DE CONTRAT :
Contrat à Durée Déterminée de 12 mois,
Diplôme et/ou expérience dans le domaine de la communication (Bac + 3 minimum).
Expérience de 2 ans minimum.
RÉMUNÉRATION :
Selon expérience et profil.
CANDIDATURE :
Retrouvez les détails du poste sur :
https://reunionthd.re/actualites/
Merci de faire parvenir votre candidature à :
contact@reunionthd.re
Ou à : Réunion THD, Immeuble Émile HUGOT, 1 Rue Émile HUGOT - Technopole
- 97490 Sainte Clotilde
Date limite de candidature : Vendredi 26 novembre 2021

Ref 238965

SPL Grand Sud
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

La Société Publique Locale Grand Sud est un opérateur public d'aménagement et d'équipement pour la région SUD de la REUNION.
Elle a été créée pour porter les projets de la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (C.I.V.I.S) et de ses communes membres ainsi que le SMP.
Dans le cadre de son développement, elle recrute
un/une responsable d'opérations.

Mission / fonction :
Sous la responsabilité du Directeur Général de la société, vous assurez, pour le compte des collectivités locales actionnaires, le rôle de maître d'ouvrage d'opérations d'aménagement et de construction d'équipement public. Vous aurez ainsi la responsabilité globale administrative, technique, et financière des opérations qui vous sont confiées, depuis leur montage jusqu'à leur clôture finale.
Profil :
Vous avez, une formation d'ingénieur, d'urbaniste ou universitaire (bac + 4 minimum) et vous possédez une expérience d'au moins 3 ans de la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement. La conduite de mandats de superstructure est un plus.
Vous êtes capable de coordonner et d'animer des équipes pluridisciplinaires, de manager un projet et faites preuve de capacités de médiation et de négociation.
Vous avez une expérience minimum de 3 ans sur un poste équivalent.
Vous avez déjà suivi dans le cadre d'un poste précédent des opérations en travaux au moins sur une durée de 2 ans.
Contrat à durée Indéterminée.
Contact : candidature à envoyer avec lettre de motivation et CV avant le 22/11/2021, à :
SPL Grand Sud,
Mr le Directeur Général,
13 chemin bureaux – Pierrefonds - 97410 Saint Pierre.
Tél. : 02 62 44 44 74
E-Mail :
spla@splagrandsud.re

Ref_239100

---

tamarun

TAMARUN, Société Publique Locale œuvrant dans le domaine du développement touristique et de l'environnement sur l'île de la Réunion recherche, dans le cadre de son développement son / sa :

CHARGÉ(E)
D'OPERATIONS H/F

Rattaché(e) à la Direction de l'aménagement, vous avez en charge le montage d'opérations de construction et d'aménagement, leur suivi administratif et financier, incluant les études de faisabilité jusqu'au dossier de consultation des entreprises, la consultation et la désignation des intervenants projets (Géomètres, MOE, entreprises…), le montage financier, le suivi des chantiers et la réception des ouvrages en maîtrise d'ouvrage et en maîtrise d'ouvrage déléguée. Vous avez également en charge la programmation et la réalisation des travaux de maintenance sur des bâtis gérés par Tamarun. Garant de la faisabilité technique, architecturale, juridique et financière des opérations de construction, vous contribuez également au suivi global des opérations de construction et d'aménagement mises en œuvre.
De formation Ingénieur BTP / Architecte ou équivalent, vous possédez une solide expérience (d'au moins 5 ans) dans un poste identique. Au-delà de vos compétences en droit de l'urbanisme, de la construction et des techniques du bâtiment, vous justifiez d'une bonne connaissance du tissu social local. Votre force de proposition, votre autonomie, votre dynamisme, vos qualités relationnelles et votre esprit d'équipe sont vos principaux atouts pour évoluer dans ce poste stratégique.
Poste à pourvoir dans le cadre d'un Contrat à durée déterminée d'un an - évolutif.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence CO-2021 **au plus tard le 19 novembre 2021 à rh@tamarun.fr**

Ref 239232

AGENCE IMMOBILIERE A SAINT-DENIS
RECHERCHE EN CDI

UN /UNE SECRETAIRE STANDARDISTE

Immédiatement

Votre mission :
- Accueil Physique et téléphonique
- Tous travaux de secrétariat

Salaire :
- 1300 € net + 13ème mois

Bac • Maitrise de l'informatique
Expérience en Immobilier exigée

ECRIRE AU JOURNAL QUI TRANSMETTRA
Réf : S01252 Mail : emploi@jir.fr

---

examens

RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION
Liberté Égalité Fraternité

LE RECTORAT DE LA RÉUNION COMMUNIQUE
Le registre des inscriptions aux épreuves de l'examen **du brevet des métiers d'art** de la session 2022 pour les spécialités suivantes :
- Ébéniste
- Arts et graphique option A signalétique
est ouvert : **Du mardi 2 novembre 2021 à 10h00 au vendredi 19 novembre 2021 à 18h00 (heure de la Réunion).**
Les inscriptions se feront exclusivement sur dossier, disponible au Rectorat - Division des examens et concours – Porte 52 – 24, avenue Georges Brassens – CS 71003 – 97743 Saint-Denis Cedex 9.
Le dossier dûment complété et accompagné de toutes les pièces justificatives, devra être déposé impérativement, au rectorat – porte 52, au plus tard le 30 novembre 2021.
Les candidats sollicitant une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves devront saisir leur demande durant la même période que celle de l'inscription, sur le site :
https://www.ac-reunion.fr
rubrique examens-concours
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Rectorat-division des examens professionnels –
au 02 62 48 12 10 –
02 62 48 13 22
Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

Ref_239245

RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION
Liberté Égalité Fraternité

LE RECTORAT DE LA RÉUNION COMMUNIQUE
Le registre des inscriptions aux épreuves de la **session 2022** de l'examen du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et des mentions complémentaires de niveau III et IV, est ouvert :
Du mardi 2 novembre 2021 à 10h00 au vendredi 19 novembre 2021 à 18h00 (heure de la Réunion).
Les candidats individuels et ceux des centres de formation à distance pourront s'inscrire via Internet à l'adresse suivante :
https://www.ac-reunion.fr
rubrique examens-concours.
Les autres candidats s'inscrivent dans leur établissement de formation.
À l'issue des inscriptions, les candidats éditent leur confirmation d'inscription et la liste des pièces à fournir.
La confirmation et les pièces justificatives devront être déposées en ligne (télé-versement) dans l'espace candidat Cyclades, au plus tard le 30 novembre 2021.
Les candidats sollicitant une demande d'aménagement des conditions de passation des épreuves devront saisir leur demande **durant la même période que celle de l'inscription**, sur le site de l'académie mentionné ci-dessus .
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Rectorat-division des examens professionnels – bureau des BCP, BP et MC4 : 02 62 48 12 10 – 02 62 48 13 22 / bureau des MC3 : 02 62 48 12 52 – 02 62 48 12 55 – 02 62 48.
Aucune inscription tardive ne sera acceptée.

Ref_239244

COMMUNIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
FINANCES PUBLIQUES

LA DRFiP DE LA REUNION COMMUNIQUE
Saint-Denis,
le 3 novembre 2021
En raison de la fusion du service de publicité foncière de Saint-Pierre et du service de publicité foncière et de l'enregistrement de Saint-Denis, les services de publicité foncière et de l'enregistrement seront exceptionnellement fermés au public du 4 au 8 novembre 2021 inclus
La Direction régionale des Finances publiques de La Réunion
Pour toute information, pensez à consulter le site www.impots.gouv.fr

Ref 239268

VOTRE
ANNONCE
C'est simple comme un coup de fil
Le JIR 0262 48 66 28

La Société d'Aménagement de Périmètres Hydroagricoles de l'Ile de la Réunion (SAPHIR) recherche un

SAPHIR

CHARGÉ D'OPÉRATIONS
INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES H/F
CDD 18 mois – Saint-Pierre

Vous pilotez les projets d'aménagements hydrauliques sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'Ouvrage mandatée. Diplômé d'une école d'ingénieur dans le domaine de l'eau, vous justifiez d'une expérience de 3 ans acquise chez un maître d'œuvre. Vous maîtrisez les procédures liées aux marchés publics et souhaitez intégrer une équipe investie et dynamique.

N'hésitez pas à envoyer votre CV à l'adresse : **recrutement@perspective-rh.re**
Pour plus d'informations : **www.perspective-rh.re/Nos offres d'emploi**
Référence : 2124-CHOP-SA-P

communiqués officiels

PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION
Liberté Égalité Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX (PPRL) RELATIF AUX ALEAS RECUL DU TRAIT DE COTE ET SUBMERSION MARINE
COMMUNE DE SAINT-JOSEPH
Par arrêté préfectoral n°2011 du 6 octobre 2021, le préfet de La Réunion a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de PPRL susvisé. Ce PPRL a pour objet de réglementer l'utilisation des sols en fonction des aléas et des risques identifiés. Cette réglementation va de la possibilité de construire sous certaines conditions à l'interdiction de construire. Il peut aussi définir les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers ou aux collectivités.
Le PPRL comprend un rapport de présentation, des cartographies (cartes des aléas, des enjeux et du zonage réglementaire), un règlement et des annexes.
La personne responsable du PPRL est le préfet de La Réunion, avec l'appui de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Réunion (DEAL).
Des informations concernant le projet de PPRL peuvent être demandées auprès de la DEAL Réunion à l'adresse suivante :
DEAL Réunion
Service Prévention des Risques Naturels et Routiers
Unité Réglementation des Risques naturels et observatoire du Littoral,
2 rue Juliette Dodu - CS 41009 -97443 Saint-Denis cedex 9
ou
par téléphone au 0262 40 28 51
ou
par courriel à kilian.hattenberger@developpement-durable.gouv.fr
Est désigné en qualité de commissaire enquêteur : M. Philippe GARCIA, retraité de la Police Nationale.
L'enquête publique aura lieu pendant trente (30) jours consécutifs, **du 3 novembre 2021 au 3 décembre 2021 inclus,** sur la commune de Saint-Joseph. Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et formuler ses observations et propositions sur les registres d'enquête ouverts à cet effet au siège de l'enquête fixé **à la mairie de Saint-Joseph (Hôtel de ville).**
Les observations pourront également être adressées, par courrier, au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Joseph à l'adresse suivante :
Monsieur le commissaire enquêteur
de l'enquête publique relative
au projet de PPRL
Mairie de Saint-Joseph (Hôtel de ville)
Mairie de Saint-Joseph
277 rue Raphaël-Babet
BP1
97480 Saint-Joseph
Un ordinateur sera mis à disposition au siège de l'enquête (accessible aux dates et heures d'ouverture des bureaux) à la Direction de l'Aménagement et du Développement Urbain pour consulter la version électronique du dossier d'enquête.
Le dossier d'enquête publique sera également disponible pendant la durée de l'enquête sur :
* le site internet de la DEAL Réunion à l'adresse suivante www.reunion.developpement-durable.gouv.fr;
* le site internet du registre dématérialisé d'enquête : https://www.registre-numerique.fr/pprlittoral-saint-joseph
Un lien vers la page du site internet de la DEAL Réunion hébergeant le dossier d'enquête publique et vers le site internet du registre dématérialisé d'enquête sera disponible sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante :
www.reunion.gouv.fr
Le public pourra également formuler ses éventuelles observations et propositions :
* sur le registre dématérialisé à la disposition du public sur le site internet suivant :
https://www.registre-numerique.fr/pprlittoral-saint-joseph
par couriel électronique à l'adresse suivante:
pprlittoral-saint-joseph@mail.registre-numerique.fr
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux, dates et horaires suivants :
Mairie de Saint-Joseph
277 rue Raphaël-Babet - BP1
97480 Saint-Joseph
Mercredi 3 novembre 2021
09h-12h
Vendredi 5 novembre 2021
13h-16h
Mardi 9 novembre 2021
09h-12h
Mercredi 17 novembre 2021
13h-16h
Samedi 20 novembre 2021
09h-12h
Lundi 22 novembre 2021
09h-12h
Samedi 27 novembre 2021
09h-12h
Mercredi 01 décembre 2021
13h-16h
Vendredi 03 décembre 2021
13h-16h
Le commissaire enquêteur formulera son rapport et ses conclusions dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête publique, sauf demande motivée de prolongation. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront disponibles un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie de Saint-Joseph, à la préfecture de Saint-Denis et sur le site internet de la préfecture (www.reunion.gouv.fr)
Au terme de l'enquête publique, le Plan de Prévention des Risques Littoraux sur la commune de Saint-Joseph relatif aux aléas recul du trait de côte et submersion marine, éventuellement modifié, est approuvé par arrêté du préfet de La Réunion.

Ref 238716

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE
SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
Bureau de la coordination et des procédures environnementales
La commune de Saint-Philippe domiciliée Hôtel de Ville – 64, rue Leconte-Delisle – 97442 Saint-Philippe, représentée par M. Olivier RIVIERE, maire, a engagé un programme de valorisation et de restructuration du site touristique du puits des Anglais au Baril sur la commune de Saint-Philippe.
Le programme d'aménagement du site du Puits des Anglais vise à renforcer la valeur récréative et touristique du lieu.
Les actions du programme sont :
- la suppression de la voie de circulation qui ceinture la plaine centrale ;
- le déplacement du parking pour les véhicules légers du centre vers le Nord du site ;
-la rénovation et extension de l'espace de restauration ;
- l'extension de la piscine artificielle.
Les aménagements sur le domaine public maritime occupent une superficie d'environ 2 700 m² et comprennent :
- un cheminement piéton créé, descendant de la RN jusqu'au bassin de baignade (à la place de la voirie existante) ;
- une voie d'accès à l'esplanade et à la piscine réaménagée ;
- une esplanade/belvédère requalifiée : végétalisation, création de banquettes, installation de 2 exploitations économiques de type foodtrucks ;
- une piscine réhabilitée : doublement de la surface de la piscine alimentée en eau de mer (système de prise d'eau par pompage), le réaménagement du local MNS, des douches et du local technique ;
- la réfection d'un solarium sur la plage au sud : réfection-consolidation ponctuelle du muret béton existant sur le littoral et rechargement de la plage en sable noir fin.
La SPL Maraïna, maître d'ouvrage délégué, a obtenu une autorisation d'occupation temporaire n° 2020-009 en date du 8 juin 2020 pour la réalisation de ces travaux sur la dépendance du domaine public maritime et pour une durée d'occupation jusqu'au 30 juin 2022.
La commune de Saint-Philippe sollicite une concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports en vue d'exploiter les aménagements susvisés en cours de réalisation pour une durée de trente (30) ans.
La demande de concession porte donc sur les espaces terrestres et maritimes du domaine public maritime pour une superficie totale de 2 700 m² environ.
Cette demande relève des articles L.2124-3 et R.2124-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques relatifs aux concessions d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports. A l'issue de son instruction administrative, une enquête publique sera menée dans les formes prévues par les articles R.123-1 à R123-23 du code de l'environnement.

Ref 239266

COLLECTE

cirest
COMMUNAUTÉ INTERCOMMUNALE RÉUNION EST

« La CIREST et NICOLLIN informent les habitants des communes de Saint-André et de Salazie, que le **lundi 01 novembre** 2021 étant un jour férié, il n'y aura pas de collecte des bacs poubelles.
Tous les jours de collecte du lundi 01 novembre au vendredi 05 novembre 2021 sont décalés d'une journée. Il vous est demandé de vous reporter au calendrier des collectes qui vous a déjà été remis.
Les poubelles devront être sorties la veille au soir du jour de collecte et rentrées après le passage du camion.
Pour toute information complémentaire, merci de contacter la CIREST du lundi au vendredi de 8h30 et 12h00 et de 13h30 à 16h00 au 0800 092 111. L'appel est gratuit »

Ref 239256

VIE JURIDIQUE & SOCIALE

GEXKOM
VOTRE COMPTA AVEC VOUS, PARTOUT.

CAR'DIAG SERVICE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
18 BIS RUE DE L'ANJOU
97490 SAINT DENIS
820 704 583 RCS SAINT DENIS
DE LA REUNION
DISSOLUTION
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2021 :
Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2021 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur COLOGON Jean François, demeurant 96 Avenue Marcel Hoarau 97490 SAINT DENIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 18 BIS RUE DE L'ANJOU 97490 SAINT DENIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINT DENIS.
Mention sera faite au RCS de SAINT DENIS DE LA REUNION
Pour avis,

Ref 239250

Exco
Anis Experts

AVIS DE PUBLICITÉ
Aux termes d'une délibération en date du 15/10/2021, la S.C.P d'infirmiers « SOULIER - NOURRY - CLAVREUL » au capital de 114.336,77€, ss 65, rue du Lavoir, Cambuston - 97440 ST ANDRE, immatriculée au R.C.S. de ST DENIS sous le n°410 031 926, a décidé :
- de nommer en qualité de cogérante pour la durée de la Société en remplacement de M. Pierre CLAVREUL, démissionnaire, Mme Mayline BRENNUS demeurant 275 Chemin Melrot 97440 ST ANDRE ;
- de modifier la dénomination sociale « SCP D'INFIRMIERS SOULIER - NOURRY - CLAVREUL » par « SCP D'INFIRMIERS DE CAMBUSTON », et de modifier en conséquence l'art. 3 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de ST DENIS.
Pour avis La Gérance

Ref 239249

KARIM
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 97400 SAINT-DENIS
80 RUE JULIETTE DODU
449 838 531 R.C.S. SAINT DENIS DE LA REUNION
Aux termes de l'AGE du 01/09/2021, il a été décidé :
- de transformer la société en SARL, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés.
- de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : **KARIM.**
- de modifier l'objet social comme suit : « la société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement. L'acquisition, la gestion, éventuellement la vente, de toutes valeurs mobilières, notamment par la prise de participation dans toute société ou groupe quelque soit son domaine d'activité, par voie de création de société nouvelle, par acquisition de parts sociales, d'actions ou droits sociaux, par souscription à toute augmentation de capital, apport, fusion ou autre moyen. Le prestation de services, de gestion, direction, administration tels que la gestion du personnel, gestion financière, services informatiques, comptabilité, recherche et développement et autres, à ses filiales ou à des autres, à ses filiales ou à des autres sociétés. Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement. »
- de nommer en qualité de cogérants M. Karim SATSOU et M. Rézah SATSOU.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT DENIS DE LA REUNION.

Ref 239246

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité Monsieur Patrick BARZU CLYCIA154 rue JULES AUBER APT 46 BAT B - Rés LE DELPHIS 97 400 ST DENIS DE LA REUNION
immatriculée au RCS 431573757
pour son activité de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 24 07 2017
auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

Ref 239242

AVIS DE MODIFICATION
Par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01 février 2021 aux Trois Ilets, les associés de la SNC CAP NORD 520 RCS FORT DE FRANCE 810 130 930 ont procédé à :
Modification de la dénomination sociale en SNC AZA
La cession de 9999 parts sociales de SATIA CONSEIL, RCS FORT-DE-FRANCE 500 881 529 à Madame Fabiola VIRAPIN épouse AZAGAMEL né(e) le 27/09/1974 à SAINT LOUIS (974), domicilié(e) 21 Chemin Ringuin - Bassin plat - 97410 SAINT PIERRE
La cession d'une part sociale de PAOLO RCS Roanne 501 311 922 à l'EURL HEEMALO au capital de 100 € SIREN 519 033 070, domiciliée 6 lotissement Vatable 2000 97229 LES TROIS ILETS représentée par Karl GRUAND Gérant
La cession d'une part sociale de HEEMALO RCS Fort de France 519 033 070 à Monsieur Gérard AZAGAMEL né(e) le 30/12/1965 à SAINT PIERRE (974), domicilié(e) 21 Chemin Ringuin - Bassin plat - 97410 SAINT PIERRE
Changement de gérant, nouveau gérant: Gérard AZAGAMEL
Le transfert du siège social de 6 Lotissement Vatable 2000 - 97229 LES TROIS ILETS à 21 Chemin Ringuin - Bassin plat - 97410 SAINT PIERRE
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis, le gérant

Ref 239237

LEXCO
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

46, Route de L'Eperon
97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS
AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 26.10.2021 de la société « **CALYPSO - Sarah BEKKAR** », société par actions simplifiée au capital de 1 000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune. **Siège social** : 45, chemin Pausé – 97417 LA MONTAGNE.
Objet : La prise de participations dans toutes sociétés, quel que soit leur forme et leur objet, la détermination de la politique générale du Groupe constitué de la société et de ses filiales. **Durée** : 99 années. **Président** : Mme Sarah BEKKAR, née le 08.10.1983 à Marseille 8ème, de nationalité française, demeurant au 45, chemin Pausé – 97417 LA MONTAGNE.
Cessions de parts : Les cessions ou transmissions sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, un conjoint, un ascendant ou descendant est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Les cessions entre associés sont libres.
Mention sera faite au RCS de ST-DENIS DE LA REUNION
POUR AVIS
Le Président

Ref 239253

KHOMSA-LOG
SAS au capital de 3.000 €
49 Boulevard de Strasbourg
59000 Lille
898 493 929 RCS Lille Métropole
Le 25.10.2021, l'associé unique a transféré le siège social au 64 rue Boucan Canot - Saint-Gilles-les-Bains 97434 Saint-Paul ; modifié la dénomination sociale qui devient : MEDIAUSTRAL LA PALMERAIE ; modifié l'objet social qui devient : la gestion et l'exploitation de tous types d'activités de restauration et de fournitures de repas, la fourniture